

Image not found or type unknown



Résiliation contrat maitre d'oeuvre

Par **lina321**, le **25/02/2009** à **18:33**

Bonjour,

voilà, j'ai vraiment besoin de vos conseils, j'ai signé un contrat de mission avec un maître d'oeuvre (chez moi) pour la construction d'une maison , à la signature j'ai fait un chèque de 1300 euros qui représente 10% de ses honoraires, 1 jour après cette signature je lui envoyé une lettre en recommandé pour résilier ce contrat et j'ai demandé la restitution du chèque et j'ai fait opposition parce que j'avais vraiment plus confiance envers cette personne, mais le maître d'oeuvre l' a présenté à la banque, je crois qu'il compte porter plainte contre moi, je ne sais pas ce que je risque ni ce que je dois faire.
merci beaucoup pour votre aide